N° 1608

30 avril 2025

Solidarité – Retour sur les événements récents

Chers collègues,

Partout dans le monde, les saisons se succèdent : le printemps fleurit à un endroit, la mousson gronde à un autre, l'hiver s'abat sur certains et la pluie nourrit d'autres. Le ciel peut changer et les crises peuvent nous mettre à l'épreuve, mais rien ne divise notre esprit. Dans toutes les régions et sous tous les climats, nous, la famille syndicale de l'OIT, nous nous levons chaque jour avec détermination, force et unité.

Ces dernières semaines nous ont mis à l'épreuve comme jamais auparavant. Nous avons été confrontés à des défis qui ont exigé de la résilience, de l'énergie et une solidarité inébranlable. Et c'est ensemble, en puisant dans notre force collective et notre engagement profond, que nous répondons à cet appel. Dans les moments les plus difficiles, continuons à nous montrer plus forts. Face aux obstacles que nous rencontrons, allons de l'avant ensemble.

Parce que la solidarité n'est pas limitée par les frontières ou les saisons. Parce ce que l'union fait notre force.

Principaux points d'action du Syndicat du personnel

- Réduction du financement par les États-Unis : Lutte pour des solutions équitables pour les collègues concernés (indemnités de licenciement, ancienneté, réaffectation).
- Solidarité à travers le SUAF : Mobiliser le soutien pour les personnes confrontées à une rupture brutale de leur contrat.
- Processus d'examen de l'OIT : Garantir la transparence et permettre au personnel de s'exprimer sur les réformes.
- HRD/Syndicat Forum ouvert pour le personnel concerné : Dialogues réguliers pour répondre aux préoccupations urgentes les mardis et jeudis.

Réduction du financement par les États-Unis

Le 20 février 2025, l'assemblée générale annuelle du Syndicat du personnel a adopté la résolution 108 sur les "Conséquences directes et indirectes pour le personnel de l'OIT des décisions de l'Administration américaine en matière de financement", qui définit le mandat du Syndicat du personnel dans le contexte actuel.

Le Syndicat du personnel a négocié avec le DRH un ensemble de mesures concrètes visant à faciliter la transition vers le marché du travail des 8 % de fonctionnaires de l'OIT qui perdent leur emploi en raison du retrait des fonds américains. L'ensemble des mesures n'a été publié que récemment, mais il a également servi de base à notre action, en ce qui concerne les conditions de licenciement, les mesures de soutien pendant la période de préavis et au-delà, et les mesures visant à soutenir, autant que faire se peut la réaffectation des collègues, et à garantir que le Bureau ne perde pas son expertise et ses talents.

Le Syndicat du personnel a mis en place une équipe juridique chargée d'apporter son soutien, sur demande, aux collègues confrontés à cette situation difficile.

HRD/Syndicat Forum ouvert pour le personnel concerné

Des sessions de dialogue visant à répondre aux préoccupations urgentes sont régulièrement organisées les mardis et jeudis. Nous remercions chaleureusement l'équipe des RH d'avoir organisé ces sessions, qui sont instructives et appréciées par le personnel.

Solidarité et le SUAF

L'arrêt soudain des projets financés par les États-Unis, annoncé par le Directeur général, a eu un impact dévastateur sur plus de 200 de nos collègues et leurs familles, leur coûtant non seulement leur emploi, mais aussi leur salaire, leur assurance maladie et leur sentiment de sécurité. En cette période de profonde incertitude et de difficultés, le Comité du Syndicat du personnel de l'OIT fait appel à notre humanité et à notre solidarité commune pour soutenir ceux qui ont été le plus durement touchés. Grâce au Fonds d'assistance du Syndicat du personnel (SUAF), qui repose sur la générosité volontaire du personnel, nous visons à apporter une aide vitale – en couvrant les cotisations de la CAPS, les soins de maternité et les allocations pour les enfants en situation de handicap. Chaque contribution, quelle que soit sa taille, peut aider à alléger le fardeau de nos collègues les plus vulnérables. Les dons peuvent être effectués via le compte bancaire du SUAF ou directement au secrétariat du Syndicat du personnel (bureau 6-016) jusqu'au 15 juin 2025.
Aujourd'hui plus que jamais, votre compassion et votre soutien peuvent faire une différence significative !

Les membres du personnel auxquels l'aide du SUAF serait nécessaire sont encouragés à contacter le Comité du SUAF afin que nous puissions travailler ensemble pour trouver le meilleur moyen d'avancer.

Les points de vue de Townhall

Lors de la réunion publique du DG, le personnel a soulevé des questions essentielles : le coût humain des réductions de financement, le manque d'équilibre entre les hommes et les femmes dans la prise de décision et la nécessité de mesures d'atténuation équitables. Bien que l'administration ait reconnu les défis à relever, nous insistons sur des actions concrètes – pas uniquement des mots – pour protéger les emplois et défendre nos principes.

Processus d'examen de l'OIT

Comme indiqué précédemment, la résolution 108 (sur les "Conséquences directes ou indirectes pour le personnel de l'OIT de la décision de l'administration américaine en matière de financement", qui a été adoptée lors de la dernière AGA du Syndicat du personnel) a chargé le Syndicat du personnel d'engager des négociations sur les conséquences pour le personnel, en particulier si de nouvelles restrictions devaient être mises en œuvre.

Sur la base de ce mandat, le Syndicat du personnel a créé un groupe ad hoc dont l'objectif est d'établir sa position sur la crise sans précédent à laquelle l'Organisation est confrontée et d'élaborer une série de propositions (alternatives) qui pourraient s'avérer nécessaires. Le groupe ad hoc est composé de membres du Comité du Syndicat du personnel et de conseillers techniques qui apportent une expertise technique indispensable aux discussions à venir.

Le Syndicat du personnel a également lancé son propre processus de consultation dans le cadre de l'examen en cours de l'OIT : « Construire l'avenir ensemble ». La consultation est actuellement menée par les représentants syndicaux, tant au siège que sur le terrain.

Comme indiqué dans le lancement du processus d'examen de l'OIT, le Syndicat du personnel a été invité à un processus de consultations régulier avec l'équipe d'examen de l'Administration, qui a débuté dans l'espoir d'un dialogue constructif et, le cas échéant, de négociations fondées sur les principes de la négociation de bonne foi.

Le Syndicat du personnel est fermement convaincu que :

- Les fonctionnaires de l'OIT ne doivent pas être traités comme des marchandises et la fidélisation du personnel est essentielle pour que l'OIT puisse continuer à remplir son mandat.
- Les mesures de réduction des coûts proposées par l'administration devraient donner la priorité à la réduction des coûts non liés au personnel, avec une transparence sur l'affectation des fonds économisés.
- Le Syndicat du personnel plaide également en faveur d'une approche "OneILO" – avec des mesures qui ciblent TOUTES les catégories de personnel de la même manière, en fonction de leurs besoins, sans créer de privilèges supplémentaires.

Nous sommes solidaires des collègues concernés et nous vous encourageons vivement à participer au processus de consultation et à faire entendre votre point de vue en discutant de vos recommandations d'action avec votre représentant du Syndicat du personnel.

****

Vous trouverez ci-dessous une mise à jour de certains événements et actions dans les régions, tout en reconnaissant qu'il y en a malheureusement beaucoup d'autres, qui ne sont pas mentionnés ici, mais qui affectent les collègues au quotidien. Nous réitérons notre solidarité avec tous nos collègues dans ces situations difficiles.

Nouvelles des régions

Afrique :

Lors de la session virtuelle du Comité paritaire de négociation de la semaine dernière, nous avons fait part au DRH de nos profondes inquiétudes concernant les défis liés au recrutement d'agents locaux en Afrique. Nous avons mis en évidence de graves problèmes, notamment le manque de transparence des critères de sélection, un cadre réglementaire obsolète et l'inaction persistante des organes régionaux. Un ensemble de demandes détaillées et fondées sur des preuves a été soumis au directeur général, mais nous n'avons pas encore reçu de réponse formelle.

Face à cette absence de progrès, notre région maintient une position claire et ferme : si des changements significatifs ne sont pas mis en œuvre rapidement, nous serons contraints de nous retirer de tous les panels de recrutement et de mener une action coordonnée pour plaider en faveur d'un processus de sélection équitable et transparent.

Simultanément, la résiliation abrupte de nombreux contrats locaux en raison de la réduction des financements américains - exécutée sans préavis ni procédure régulière - a placé de nombreux collègues dans un état d'extrême précarité, tout en mettant en péril l'intégrité et l'impact de nos opérations sur le terrain.

Amériques :

Entre incertitude et conviction : Les enjeux

L'annulation abrupte de projets clés, affectant plus de 50 collègues dans toute la région, ainsi que l'exclusion des femmes de la prise de décision stratégique, nous ont amené à un moment charnière. Ce message est à la fois une réflexion sur ce qui a été perdu et une réaffirmation des principes sur lesquels nous refusons de transiger.

Face à l'incertitude, nous affirmons nos principes

Les annulations de projets et les résiliations de contrats ont causé plus qu'une simple perte d'emploi : elles ont bouleversé des vies, des familles et des avenirs. L'impact s'étend aux communautés que nous servons, aggravant le sentiment de désorientation et de perte.

Au Mexique, au Brésil, à Lima (y compris Bogota et l'Équateur), au Paraguay, à San José et en Haïti, des projets financés par l'USDOL et l'USDOS ont été brusquement interrompus, affectant directement 55 collègues - 23 femmes et 22 hommes. Rien qu'au Mexique, plus de la moitié du personnel a été licenciée. Ces projets portaient sur des questions essentielles telles que le travail des enfants, le travail forcé, la traite des êtres humains, les migrations, la liberté d'association et les droits du travail dans les secteurs vulnérables.

Le bilan émotionnel est très lourd. Les équipes ressentent un vide profond. La motivation a diminué et les liens humains et professionnels qui soutenaient ce travail ont été profondément mis à l'épreuve. Le rétablissement prendra du temps, mais même dans cette incertitude, une vérité demeure : notre travail est profondément important.

L'égalité des sexes n'est pas négociable

Nous sommes alarmés par le fait que le nouveau groupe consultatif chargé d'orienter la réforme de l'organisation ne compte aucune femme. Il ne s'agit pas d'un oubli mineur, mais d'un sérieux recul par rapport à l'une de nos valeurs fondamentales : l'égalité.

Plus troublante encore est la suggestion que l'inclusion des femmes pourrait être une simple question de correction politique. L'égalité des sexes n'est pas une question d'optique, mais d'équité, de légitimité et de qualité. Cette exclusion est inacceptable, surtout aujourd'hui, alors que les hommes et les femmes font preuve de vision et d'engagement.

L'absence de femmes dans un groupe aussi important n'est pas due à des contraintes financières, c'est un choix. Et si nous sommes prêts à compromettre ce principe pour façonner l'avenir de notre organisation, quel message cela envoie-t-il ?

Nous continuons à nous soutenir mutuellement

Dans des moments comme celui-ci, la solidarité est plus essentielle que jamais. Nous reconnaissons la douleur, l'incertitude et la frustration, mais nous reconnaissons aussi la force de notre communauté, le pouvoir de l'organisation et l'importance de rester unis.

Ce message ne concerne pas seulement la perte d'un être cher, c'est une déclaration de ce en quoi nous croyons : la justice, l'égalité et la dignité, vécues au travers d'actions quotidiennes et d'une attention collective.

Nous continuerons à nous battre pour l'équité, pour des espaces représentatifs et pour des changements significatifs. À nos collègues les plus touchés : nous vous voyons, nous sommes à vos côtés et vos contributions restent un élément indélébile de notre parcours.

Aujourd'hui plus que jamais, soutenons-nous les uns les autres et restons fidèles aux valeurs qui nous ont amenés ici.

Asie et Pacifique :

Résiliation du contrat du personnel Sous financement américain : Un nouveau type de catastrophe dans la région asiatique

Une à une, les lettres de licenciement sont envoyées au personnel touché par les réductions de financement du gouvernement américain, affectant près de 60 collègues à travers l'Asie. Parmi les plus durement touchés figurent les bureaux du Myanmar, du Viêt Nam, de Malaisie, de Jakarta et de Dhaka, où de nombreuses initiatives axées sur le travail des enfants, le travail forcé, l'égalité entre les hommes et les femmes, le dialogue social et les relations de travail ont été brusquement interrompues.

Nombre de ces collègues ont consacré plus d'une décennie à faire progresser la mission de l'OIT et à servir certaines des communautés les plus vulnérables. L'arrêt de ces projets est plus qu'une décision administrative, c'est une perte profondément personnelle. Chaque annonce a un impact profond, mettant fin non seulement à un emploi, mais aussi à une vocation de service. Le Syndicat du personnel a ouvert ses portes pour apporter soutien et consultation, mais nous savons que cela ne peut soulager qu'une partie de l'immense douleur que nos collègues endurent.

Dans ce moment critique, le rôle des directeurs nationaux, du DRH et de la direction régionale est vital. Leur soutien actif dans l'identification d'opportunités alternatives, la mobilisation de ressources et l'encouragement du personnel affecté à postuler pour d'autres rôles est profondément nécessaire. Nous leur demandons instamment de continuer à soutenir nos collègues - et de ne laisser personne de côté. Le Syndicat du personnel reste résolument à leurs côtés.

Au Myanmar, déjà frappé par le conflit et la crise, il s'agit d'un nouveau coup dévastateur, six autres collègues étant sur le point de perdre leur emploi. Nous renouvelons notre appel urgent à donner la priorité au financement et au soutien du bureau de l'OIT à Yangon.

En Malaisie, le bilan est tout aussi lourd : neuf employés sur seize risquent d'être licenciés, soit plus de la moitié du bureau. Ailleurs, les collègues attendent avec anxiété les résultats de la "révision de 90 jours du gouvernement américain", prolongée jusqu'au 20 mai. Il s'agit notamment du personnel des îles Kiribati, qui bénéficie du financement de la MCC.

Comme le dit un proverbe philippin, "*une douleur au petit orteil est ressentie par tout le corps*". Cette douleur est partagée par l'ensemble de notre Organisation. L'atmosphère est lourde - de chagrin, d'incertitude et d'un profond sentiment de perte.

En 1969, l'OIT a reçu le prix Nobel de la paix "*pour avoir créé une législation internationale garantissant certaines normes en matière de conditions de travail dans tous les pays*". En ces temps difficiles, nous nous accrochons à cet héritage et nous nous efforçons de continuer à remplir notre mandat, en faisant preuve de dignité, de solidarité et de service à l'égard de ceux qui ont le plus besoin de nous.

Europe et États arabes :

Le personnel des États arabes et d'Europe a également été sévèrement touché par les récentes réductions des projets financés par les États-Unis, laissant plusieurs bureaux considérablement diminués. Le Syndicat du personnel suit de près la situation, en repérant les collègues concernés et les conditions de résiliation de leur contrat, et en explorant toutes les possibilités de réaffectation. La plupart des personnes touchées appartiennent aux catégories GS et NO, où les possibilités de redéploiement au sein du BIT sont particulièrement limitées. Dans les mois à venir, il sera essentiel de suivre de près les processus de recrutement et de sélection, en particulier à la lumière des mesures d'atténuation convenues par le Syndicat du personnel et l'Administration.

****

Notre appel à l'action

Il ne s’agit pas seulement de contrats ; il s’agit de vies, de dignité et de notre mission commune. À l’aube du mois de mai, faisons ce qui suit :

- Mobilisez-vous pour la solidarité le 1er mai.
- Exiger l'équité dans les restructurations.
- Refuser tout compromis sur l'égalité.

Vous n'êtes pas seul. Le Syndicat du personnel se bat pour chacun d'entre vous. Ensemble, nous transformerons cette crise en un catalyseur de justice.

En solidarité.

_____